

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2022

12 décembre 2022

**Action de mobilisation des barreaux pour le respect des droits humains
– La situation des ressortissants iraniens et afghans –**

Les barreaux de Bruxelles, Charleroi, Dinant, Liège-Huy, Luxembourg, Mons, Namur, Tournai et Verviers organisent une manifestation dans le cadre de la journée des droits humains du 10 décembre afin de soutenir les citoyens et les avocats iraniens et afghans dans leur lutte pour la liberté et de dénoncer la manière dont les réfugiés – et en particulier les réfugiés afghans et iraniens – sont accueillis en Belgique.

AVOCATS.BE soutient cette initiative.

Ce rassemblement aura lieu le lundi 12 décembre à 12 heures.

Dans un premier temps, les avocats se rassembleront devant le Palais de Justice de Bruxelles pour évoquer et dénoncer la situation des peuples afghan et iranien et tout particulièrement des avocats persécutés par les pouvoirs en place.

La bâtonnière du barreau de Charleroi, Me Nathalie MONFORTI et le bâtonnier du barreau de Bruxelles (FR), Me Emmanuel PLASSCHAERT, y prendront la parole.

Les avocats rejoindront ensuite à pied le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides (rue Ernest Blerot, 29 à Bruxelles). A 13 heures, une prise de parole sera organisée sur la place Victor Horta (en face du C.G.R.A.) pour rappeler la nécessité de protéger les demandeurs de protection internationale et de respecter la Convention de Genève relative au statut des réfugiés.

La bâtonnière du barreau de Tournai, Me Anne-Sophie ROGGHE, et le président d'Avocats sans frontières, Me Patrick HENRY, y prendront la parole.

Les barreaux ont conscience que ce combat pour les droits humains n'est pas le seul et que de nombreuses personnes sont discriminées et persécutées dans le monde.

Cette année, ils ont fait le choix de soutenir les ressortissants afghans, dont la situation ne cesse de s'aggraver depuis la prise de pouvoir des talibans en août 2021, et les ressortissants iraniens dont les droits humains et les libertés fondamentales sont bafoués.

Une traduction résumée en farsi et dari sera assurée sur les deux lieux de rassemblement.

Contact presse :

Pierre Sculier

president@avocats.be

+32 497 43 03 01

Rue Haute, 139 bte 20 – 1000 Bruxelles | Tél. : 02 648 20 98

AVOCATS.BE, qu'est-ce que c'est ?

AVOCATS.BE est la dénomination sous laquelle se présente depuis quelques années l'Ordre des barreaux francophones et germanophone afin de mieux faire comprendre au grand public sa mission de représentation des avocats.

L'Ordre des barreaux francophones et germanophone est une personne morale de droit public créée par la loi du 4 juillet 2001. Il est composé de onze barreaux : Brabant wallon, Bruxelles (Ordre français), Charleroi, Dinant, Eupen, Liège-Huy, Luxembourg, Mons, Namur, Tournai, Verviers. Ces barreaux comptent plus de 8.000 avocats.

Quelle est sa mission ?

L'avocat constitue un des organes essentiels de la justice et est reconnu comme tel par les diverses autorités.

AVOCATS.BE est le porte-parole des membres de cette profession. La loi lui donne des compétences spéciales en matière d'aide juridique, de stage, de formation professionnelle des avocats stagiaires, de formation des avocats, de déontologie.

Il procède à des études de problèmes scientifiques, pratiques, sociaux, économiques ou éthiques relatifs à la profession d'avocat en vue, notamment, d'organiser l'avenir de la profession. Il met en place des outils utiles à l'exercice de la profession d'avocat.

Il est en outre le porte-parole des justiciables lorsqu'il s'agit de défendre leurs droits et libertés fondamentales, un meilleur accès à la justice et un meilleur fonctionnement du service public de la justice.

Contact presse :

Pierre Sculier

president@avocats.be

+32 497 43 03 01

Rue Haute, 139 bte 20 – 1000 Bruxelles | Tél. : 02 648 20 98